

**DECISION SUR LE CENTRE AFRICAIN D'ETUDES ET DE RECHERCHE
SUR LE TERRORISME (CAERT)**

Le Conseil exécutif :

1. **RAPPELLE** la décision prise par le 2^{ème} Sommet de l'Union tenu à Maputo en juillet 2003, relative à l'adoption du Plan d'action d'Alger sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, visant, notamment, à doter le continent d'un instrument opérationnel commun pour lutter efficacement contre ce fléau ;
2. **RAPPELLE EGALEMENT**, sa précédente décision demandant à la Commission, de prendre les mesures nécessaires, en liaison avec l'Algérie, pays hôte du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme, en vue de la mise en place effective du Centre à Alger ;
3. **SOULIGNE** que le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme, est une Institution de la Commission de l'Union africaine et du Conseil de paix et de sécurité ;
4. **FELICITE A NOUVEAU** l'Algérie, pays hôte, pour avoir mis à la disposition de l'Union africaine des locaux fonctionnels et adaptés aux missions et aux besoins du Centre ;
5. **DEMANDE** à la Commission d'élaborer le plus tôt possible les modalités de fonctionnement du Centre, y compris sa structure, sa composition et ses sources de financement en vue de permettre son opérationnalisation rapide afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle en tant qu'organe d'appui à la Commission, notamment, dans les domaines d'élaboration d'études sur les voies et moyens de lutte contre le terrorisme, et de la formation, ainsi que comme banque de données ;
6. **PREND NOTE** de l'offre faite par le Gouvernement algérien d'abriter la deuxième réunion intergouvernementale de haut niveau à Alger, prévu avant le prochain Sommet de l'Union africaine, et **LANCE UN APPEL** à tous les Etats membres pour qu'ils participent à cette réunion à un niveau à la mesure des défis que pose le problème du terrorisme ;
7. **SE FELICITE** de la disponibilité marquée par les partenaires de l'Afrique, en particulier le Centre des Nations unies sur le

crime (Vienne), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le Gouvernement autrichien, d'établir des liens de coopération avec le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme et à lui fournir une assistance matérielle et technique.